



Séance d'information

**Baccalauréats universitaires en sciences
politiques, sociologie, géographie et
environnement, histoire-économie-société**

Première partie et Deuxième partie

Séance d'information destinée aux étudiant.es

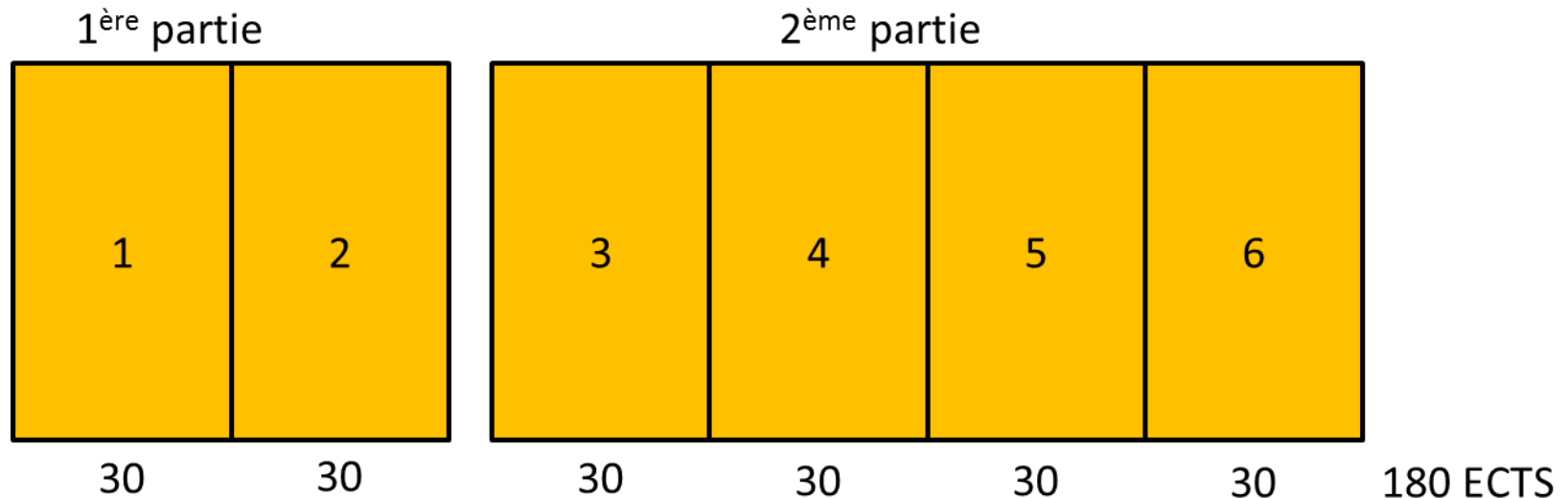
- Débutant leur première partie
- Ayant débuté en septembre 2014 (à l'exception des étudiants qui ont anticipé des cours de 2^{ème} partie)

Sujets abordés

- Structure et calendrier des Bachelors
- Première partie
- Deuxième partie
- Orientations
- Inscriptions aux enseignements et aux examens
- Conditions de réussite
- Mobilité

Structure et calendrier

- Première partie (60 crédits) = 1^{ère} année du Baccalauréat
- Deuxième partie (120 crédits) = 2^e et 3^e années du Baccalauréat
- Durée régulière du Baccalauréat : 3 ans



Structure et calendrier (suite)

- Durée maximale autorisée par le Règlement d'études : **5 ans**

1^{ère} partie

1	2	3	4
---	---	---	---

2^{ème} partie

5	6	7	8	9	10
---	---	---	---	---	----

Première partie (60 crédits)

Enseignements
obligatoires
(39 crédits)

- *Cours et séminaire d'introduction à la discipline du BA*
 - *Cours transversaux*

Enseignements à choix
(18 crédits)

3 cours d'introduction aux autres disciplines SdS à prendre sur 4



Séminaire
d'introduction à choix
(3 crédits)

1 séminaire d'introduction à une autre discipline à prendre sur 4

Grilles horaires 2015-2016

- Enseignements à suivre pendant les semestres d'automne et de printemps ([grilles horaire](#))
- [Programme des cours](#)
- Les cours débutent cette semaine: important d'y aller tout de suite, car les enseignants vous indiqueront comment vous répartir dans les groupes de séminaires.
- Les séminaires débutent la semaine prochaine.
- vous devez fixer votre choix avant le **19 octobre 2015**

Deuxième partie

- Vous avez commencé vos études en SdS en septembre 2014
- **Vous avez terminé votre 1^e partie**  vous continuez votre "nouvelle" 2^e partie
- **Vous n'avez pas encore terminé votre 1^e partie**  vous complétez les enseignements que vous n'avez pas acquis et pouvez éventuellement anticiper des cours de la "nouvelle" 2^e partie
- [Règles de transition](#)

Plans d'étude de deuxième partie

Enseignements
obligatoires
(42/48 crédits)

- *Enseignements disciplinaires*
- *Enseignements de méthodes (qualitatives-quantitatives)*
- *PdR + séminaire d'encadrement*

Enseign. à
choix

Enseign. à
choix

Enseign. à
choix

- *Enseignements thématiques*
 - *Enseignements d'approfondissement*
 - *Séminaires*

Enseignements à
options en Faculté
(24 crédits)

Rubrique dans laquelle prend place l'orientation

Options libres
(12 crédits)

Enseignements à choix dans n'importe quel Bachelor de l'UNIGE

Format pédagogique

1^{ère} partie

cours 4h, 6 ECTS

séminaire 2h, 3 ECTS

2^{ème} partie

enseignement 2h + "tutorat", 6 ECTS

séminaire 2h, 3 ECTS

Format pédagogique

Les enseignements de deuxième partie valant 6 crédits comportent 2 heures de cours en présentiel et du travail d'approfondissement encadré dans des tutorats. Les tutorats prennent des formes différentes en fonction de l'enseignement (travail personnel, atelier de lecture, travaux pratiques, contrôles continus, etc.). Les tutorats ayant lieu à échéance régulière en salle sont signalés ci-dessous par un deuxième créneau horaire. Les modalités des tutorats seront présentées par les enseignants lors de la première séance de chaque cours.

Définition du crédit ECTS

1 crédit = 25 à 30 h de travail soit environ 10 heures d'un enseignement donné (cours, séminaire, TP) plus le travail personnel à côté

Le crédit n'est donc pas une note.

Il est acquis lorsque l'évaluation (examen) est réussie,

soit avec une note minimum de 4,00

soit avec une évaluation « oui »

3 crédits = 75 à 90h

6 crédits = 150 à 180 h

Orientations

- "Mineure" ou seconde spécialisation disciplinaire
- 33 ECTS (dont 9 de 1^e partie)
- Importance du cours et du séminaire de la discipline en 1^e partie
- Il n'y a pas d'obligation de suivre une orientation ➡ enseignements à option en Faculté (24 ECTS)

Orientations (2)

Bachelor	Orientations				
Sociologie		Géographie et environnement	Sciences politiques	Histoire économique et sociale	Economie historique, sociale et politique
Géographie et environnement	Sociologie		Sciences politiques	Histoire économique et sociale	Economie historique, sociale et politique
Sciences politiques	Sociologie	Géographie et environnement		Histoire économique et sociale	Economie historique, sociale et politique
Histoire-économie-société	Sociologie	Géographie et environnement	Sciences politiques		

Orientations (3)

- Possibilité de "monter" l'orientation à 63 crédits
- Accès "consécutif" à une Maîtrise universitaire de la discipline

Inscription aux enseignements et aux examens

- Inscriptions aux examens en ligne (IEL)
- Portail: <http://portail.unige.ch>
- Respectez les délais d'inscription

Semestre d'automne 2015-2016 DELAI: 19 OCTOBRE 2015	Session examens janv-fevr	Semestre de printemps 2016 DELAI: 7 MARS 2016	Session examens mai-juin	DELAI: 18 JUILLET 2016	Session examens août-sept
--	---------------------------	--	--------------------------	---------------------------------	---------------------------

Inscription aux enseignements et aux examens (2)

- Vous avez reçu avec la taxe semestrielle votre adresse email
- ...@etu.unige.ch avec votre login.
- Accès par <http://portail.unige.ch>
- C'est un canal d'information officiel et c'est à travers ce dernier que vous procéderez à vos inscriptions aux cours/examens = IEL

Inscriptions aux enseignements et aux examens (3)

- Il est indispensable de vous inscrire en ligne aux enseignements et pas uniquement sur les listes de présences des enseignants et/ou des assistants, ou sur les plateformes CHAMILO
- Imprimez votre inscription afin de la contrôler et conservez-la [comme preuve pour le jour de l'examen]
- Au-delà du délai officiel, les inscriptions sont définitives

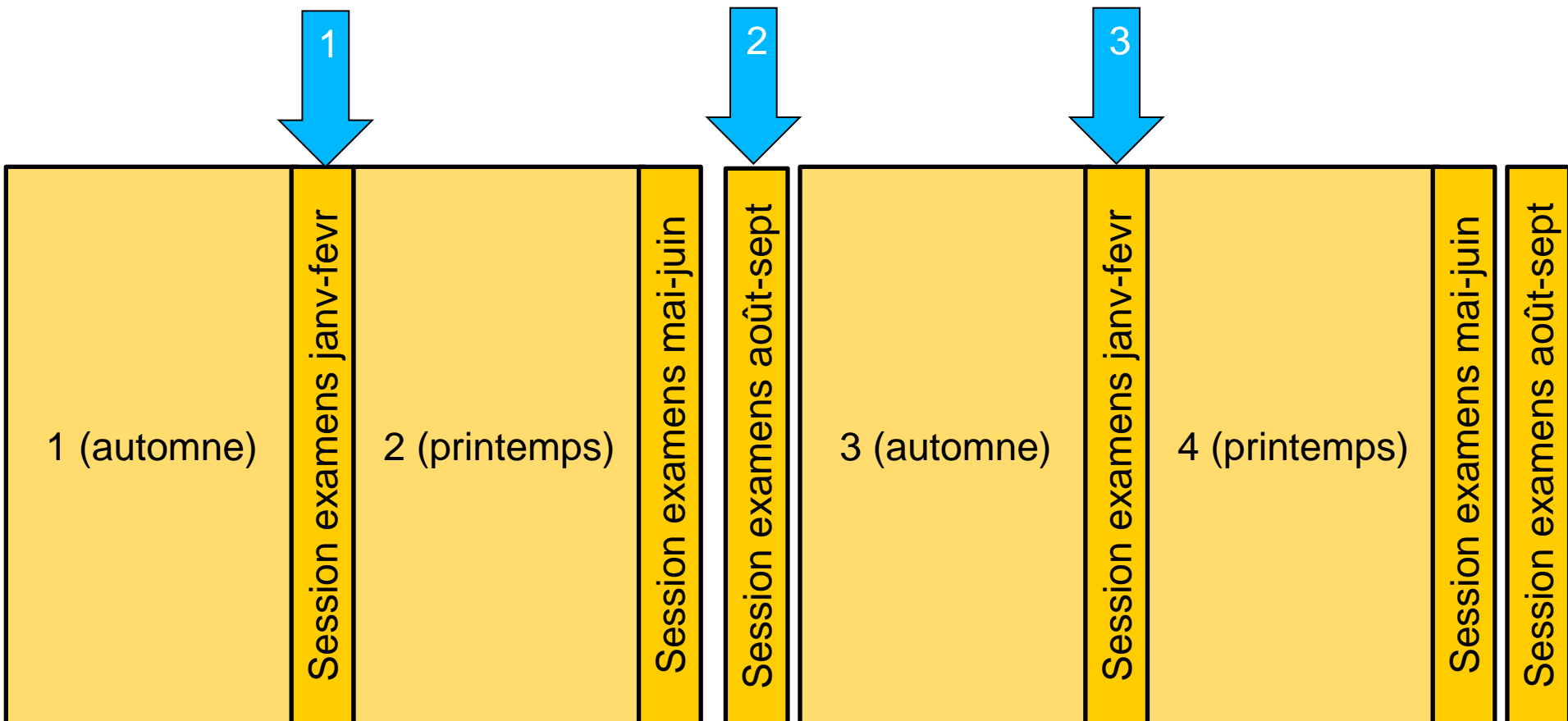
Inscription aux examens et tentatives

- Pour chaque examen:

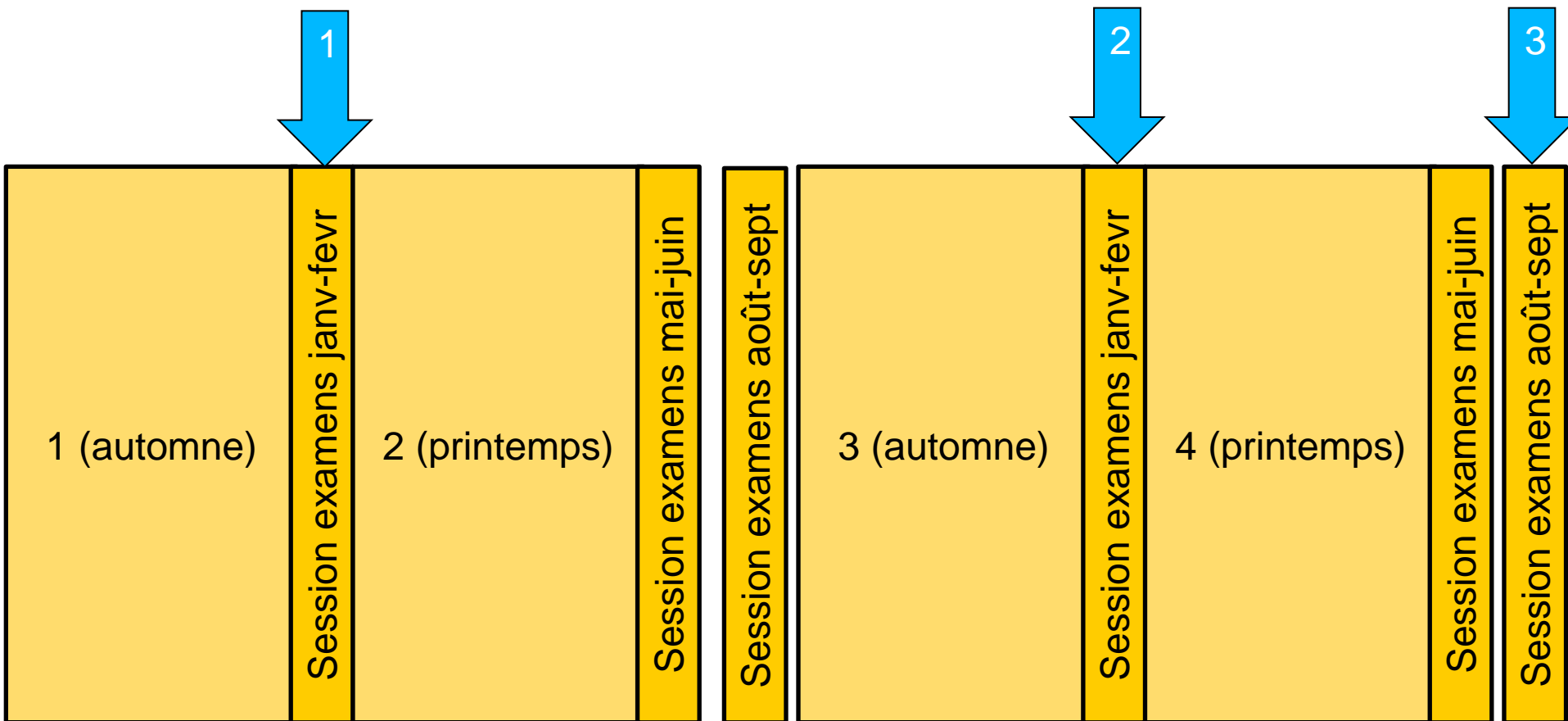
3 TENTATIVES SUR DEUX ANNÉES ACADÉMIQUES

- Il n'est pas possible de présenter pour la 1^{ère} fois un examen à la session de rattrapage.
- Les examens avec une note d'au moins 4.00 sont définitivement acquis et délivrent les crédits correspondant
- **Toute inscription est DEFINITIVE: on ne peut pas renoncer à un enseignement** (art. 14 al. 3 Rgl BA SdS)

Tentatives



Tentatives



Conditions de réussite

Dispositions particulières aux enseignements de la première partie

- Obtenir au minimum **24 crédits** au plus tard à l'issue de la session d'août-septembre 2016
- Obtenir les **60 crédits** de 1^e partie au plus tard à la session d'août-septembre 2017
- Réussir les examens de chaque enseignement après trois tentatives maximum
- **Admission à titre conditionnelle**: obtenir les **60 crédits** de 1^e partie au plus tard à la **session d'août-septembre 2016**

Validation/ Conservation de notes

- 12 crédits à disposition pour conserver/valider des notes entre 3.00 et 3.75 (art. 19 Rglt BA SdS)
- Toute note validée est définitivement acquise
- Ultime validation avant les inscriptions pour les examens de rattrapage
- Un enseignement dont la note est validée/ conservée ne peut pas être utilisée pour faire valoir la consécuitivité d'un Master

Conditions de réussite (2)

Si les 60 crédits ne sont pas acquis au terme de la session d'août-septembre 2016, l'étudiant.e dispose de **2 semestres supplémentaires** pour réussir les enseignements échoués (sauf les étudiant.es admis.e à titre conditionnel)

Les notes de 4.00 minimum et les crédits correspondant sont conservés;

Le ou les crédits validés sont également conservés;

En fonction du nombre de cours à refaire, possibilité d'ANTICIPER des cours de deuxième partie

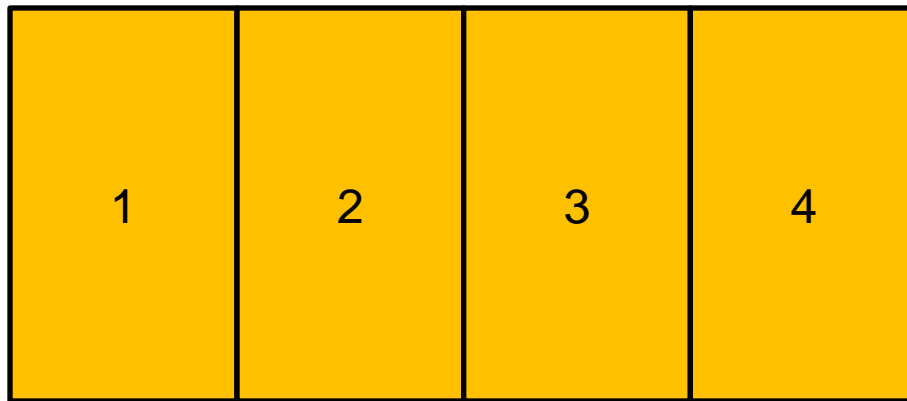
Au terme du 4^{ème} semestre d'études, les 60 crédits de première partie doivent être obtenus, sous peine d'élimination de la Faculté (art. 22, al. 1, lettre b).

Conditions de réussite (3)

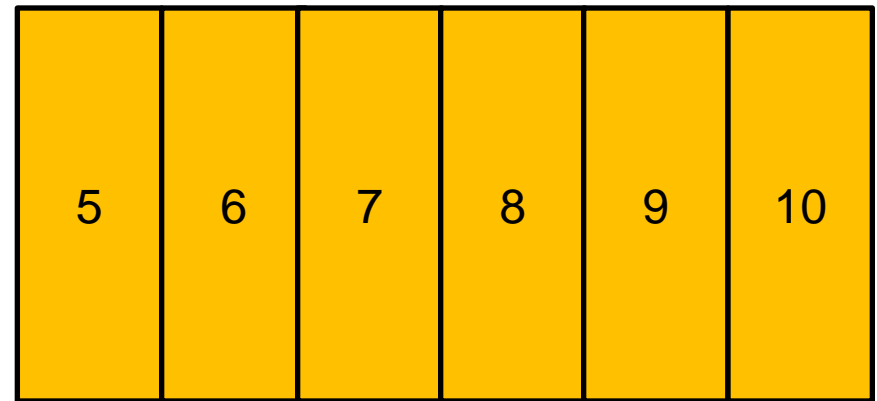
Dispositions particulières aux enseignements de la deuxième partie

- Obtenir au minimum **90 crédits** au plus tard après 8 semestres d'études
- Obtenir les **180 crédits** du Bachelor au plus tard après 10 semestres d'étude
- **Réussir l'examen de chaque enseignement après trois tentatives**

1^{ère} partie



2^{ème} partie



Min 24----->

Min 60----->

Min 90----->

Relevés de notes

Consultables sur votre portail unige au terme de chaque session d'examen (février, juin et sept).

Un document original (papier) vous est adressé par courrier postal lors de la réussite de la 1^e partie du BA et de la 2^e partie du BA.

A conserver absolument.

Toute copie officielle de ces documents peut être demandée au Secrétariat des étudiants SdS (3^e étage d'Uni-Mail, bureau 3279).

Horaires des examens

Les horaires des examens seront publiés environ 3 semaines avant le début des examens sur votre portail étudiant.

S. G. PLENO M.			
- E - 4202024CR Economie financière	lundi, 30. mai	Matin 9h00	Palexpo halle 7
- E - 4201024CS Droit général des sociétés	mardi, 31. mai	Ap. midi 14h15	Palexpo halle 7
- E - 4201025CS Comportement organisationnel et GR	vendredi, 3. juin	Matin 8h15	Palexpo halle 7
- E - 4203033CR Statistique II	vendredi, 3. juin	Ap. midi 14h15	Palexpo halle 7
- E - 4201015CS Finance d'entreprise	lundi, 6. juin	Matin 8h15	Palexpo halle 7
- E - 4201018CR Finance de l'Immobilier	mercredi, 8. juin	Ap. midi 14h15	Palexpo halle 7
- E - 4201056CR Poursuite, propriété intellectuelle et c	vendredi, 10. juin	Ap. midi 14h15	Palexpo halle 7
S. J.			
- E - 4102014CR Economie de la concurrence	lundi, 30. mai	Ap. midi 14h15	Palexpo halle 7
- E - 4102007CR Economie politique intermédiaire	vendredi, 3. juin	Ap. midi 14h15	Palexpo halle 7
- E - 4101006CR Applications comptables	samedi, 4. juin	Matin 8h15	Palexpo halle 7
- E - 4103007CR Statistique pour sciences sociales	lundi, 6. juin	Ap. midi 14h15	Palexpo halle 7
- E - 4104001CR Introduction à la Science des Service	mercredi, 8. juin	Ap. midi 14h15	Palexpo halle 7
S. A.			
- E - 4206039CR Géographie culturelle	mardi, 7. juin	Ap. midi 14h15	Palexpo halle 7
- E - 4206034CS Géographie sociale et de la populatio	jeudi, 9. juin	Ap. midi 14h15	Palexpo halle 7
- E - 4206033CR Géographie politique de l'Afrique	vendredi, 10. juin	Ap. midi 14h15	Palexpo halle 7
- O - 4206042CR Nature et politique	mardi, 14. juin	Matin 8h00	M6220

Echelle de notation et informations sur les examens

- La notation à l'UNIGE est sur 6 (de 0.00 à 6.00).
- La moyenne pour acquérir les crédits est de 4.00/6
- Les notes sont données au $\frac{1}{4}$ de point soit par exemple: 3.75, 4.00, 4.25, 4.50...
- Dès que vous obtenez la note minimum de 4.00, il n'est pas possible de refaire l'examen; définitivement acquis
- Chaque enseignant.e définit la modalité et le format de son examen (dissertation, réponses courtes, à développer, QCM, etc.).
- Première partie, en principe les examens sont sous forme écrite.
- Deuxième partie, examens écrits et/ou oraux

Projet de recherche (PdR)

- 2 tentatives, pas de conservation de note possible
- PdR après avoir acquis 90 crédits
- Pas d'inscription en ligne, la note obtenue sera enregistrée dans le relevé de notes immédiatement suivant la communication du résultat.
- PdR peut être « présenté » aux 3 sessions, la session d'août-septembre peut être la première tentative
- Séminaire d'accompagnement au PdR dans tous les Bachelors

Projet de mobilité

- Possible de le réaliser pendant la 3ème année du BA, pendant 1 ou 2 semestres.
- Projet à mettre en place pendant ce semestre d'automne 2015-2016. Dans l'ordre: choix de l'université d'accueil, séance d'information **jeudi 15 octobre 2015**, s'annoncer au Service des Relations Internationales, préparer un dossier pour le **1er décembre 2015**.

Fraude et plagiat

- Compte tenu de la recrudescence des cas de fraudes constatés non seulement pendant les sessions d'examens, mais également dans la rédaction des travaux de séminaires, des projets de recherche et des mémoires de Master, la Faculté rappelle à tou-te-s ses étudiant-e-s que **le plagiat est une forme de fraude particulièrement grave** et qu'il est sanctionné comme tel conformément au Règlement de l'Université et du Règlement d'études de la Faculté.
- Lors de vos inscriptions aux examens, **un texte vous rappelle l'engagement que vous prenez de respecter la déontologie universitaire.** Lisez-le attentivement.
- [Directive sur la fraude et le plagiat](#)

Fraude et plagiat (2)

- Conformément à la déontologie académique et aux dispositions juridiques relatives à la propriété intellectuelle, est considéré comme plagiat toute phrase, ensemble de phrases ou paragraphes emprunté à un texte (dont l'étudiant-e n'est pas l'auteur) sans les assortir des guillemets et de la référence bibliographique d'usage. De même, la paraphrase, la traduction et/ou la reprise d'un texte dans sa substance ne sont pas davantage acceptables, à moins de les préciser et de les référencer.
- Il n'est également pas permis de « recycler » un travail écrit déjà utilisé pour l'obtention de crédits sans en avoir informé au préalable l'enseignant responsable. Il s'agit aussi d'une tentative de plagiat qui sera sanctionné comme tel

Situations particulières

REORIENTATION: Possibilité de changer de BA (ou de Faculté): 3 premières semaines de cours ou en fin d'année académique, si pas en situation d'échec (24 crédits minimum)

TEMPS PARTIEL POSSIBLE (sur demande)

INTERRUPTION DES ETUDES (situations particulières)

Si des motifs particuliers vous amènent à interrompre vos études, vous devez vous exmatriculer, pour éviter la comptabilisation des semestres = échec En cas de situation familiale, financière, professionnelle ou personnelle particulière, nous vous encourageons à consulter votre conseiller aux études qui analysera votre situation académique.

Informations et contacts

☞ Consultez régulièrement le site Internet de la Faculté: <http://www.unige.ch/sciences-societe> et votre messagerie électronique de l'Université.

Conseillers aux études:

- **Gaetan Clavien** (Sciences politiques, Histoire-économie-société)

Bureau 4235 - Tel: 022 379 80 05

- **Mathieu Petite** (Géographie et environnement, Sociologie)

Bureau 4255 – Tel: 022 379 80 07

Autres informations

- Informatique
- WIFI dans tous les bâtiment UNIGE
- Accès aux catalogues des bibliothèques
- Accès aux revues en ligne
- Chamilo
- [Ateliers didactiques](#)
- Activités sportives: plus de 70 sports proposés
- Activités culturelles: très nombreuses
- UNIGE est présente sur les médias sociaux

Horaires ? Salles de cours?

- Les cours ont lieu en principe du Lundi au vendredi de 8h15 à 20h00.
- Les cours commencent à l'heure + $\frac{1}{4}$ (8h15, 10h15...)
- Les horaires et les salles sont disponibles sur le programme des cours
- Salles principalement à UNI-MAIL
 - MR = rez de chaussée ex: MR280
 - MS = sous-sol ex: MS150
 - Ex: M2170 = 2^{ème} étage
- Cours également à UNI DUFOR: U600 et à UNI BASTIONS: B106

PLAN DE SITUATION DES PRINCIPAUX BÂTIMENTS DE L'UNIVERSITÉ DE GENÈVE

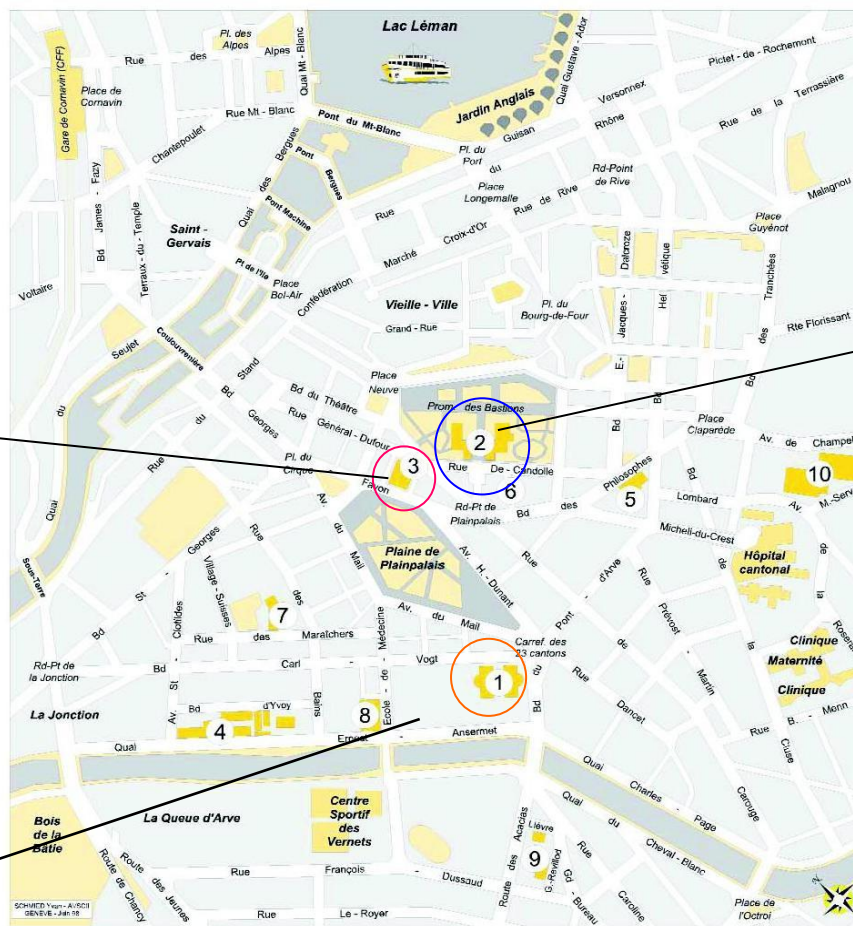
Uni Dufour



Uni Bastions



Uni Mail



- | | |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> 1 Uni-Mail
(40, Bd du Pont-d'Arve) 2 Uni Bastions
(3, place de l'Université) 3 Uni Dufour
(24, rue Général-Dufour) 4 Sciences II
(30, quai Ernest-Ansermet) 5 Bâtiment des philosophes
(22, bd des Philosophes) | <ul style="list-style-type: none"> 6 SO
(5, rue St-Ours) 7 Sciences de la Terre
(13, rue des Marailleurs) 8 Anc. Ecole de médecine
(20, rue de l'Ecole-de-Médecine) 9 Dépt. anthropologie
(12, rue Gustave-Revillod) 10 CMU
(1, rue Michel-Servet) |
|---|---|

Séances d'information

Bachelor en sciences politiques

14h-15h M 2160

Bachelor en sociologie

15h-16h M 2160

Bachelor en géographie et environnement

16h-17h M 1160

Bachelor en histoire-économie-société

17h-18h M 1160

BIENVENUE

UNIVERSITÉ

UNIVERSITÉ
DE GENÈVE

